

Presse vaudoise : 1830-1848

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 9

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ou quelque chose d'analogue; il était défendu d'aller au delà. Le nombre des convives était aussi limité, et les invitations devaient se borner aux frères, sœurs et germains, compère et commère.

Les festins du dimanche des Brandons et les torches odoriférantes furent supprimés; il fut seulement permis de présenter, ce jour là, devant sa maison, un plat de beignets à ses parents et à ses voisins. Cette dernière coutume a aussi disparu et les feux sur les collines ont seuls persisté jusqu'à nos jours. On les voit encore ça et là sur la rive savoyarde du Léman et surtout dans les environs de Moudon, sur les hauteurs qui dominent la Vallée de la Broye, et sur la rive fribourgeoise et vaudoise du lac de Neuchâtel.

Quel bonheur, quelle joie pour les jeunes gens de ces contrées, d'aller plusieurs jours à l'avance faire des provisions de bois mort dans la forêt, et comme chacun rivalise de zèle pour élever un bûcher plus grand que celui du village voisin !...

Il paraît, au dire des personnes qui ont vu célébrer la fête des Brandons dans la vallée de la Broye, qu'il y a dans l'aspect de tous ces feux illuminant chaque sommité, quelque chose de superbe et de vraiment féerique.

A Zurich, le jour de la fête du printemps (Sechseläuten), à l'équinoxe de Mars, un mannequin représentant l'hiver est promené dans la ville, puis brûlé en grande cérémonie, le soir à six heures, tandis que la cloche du printemps sonne pour la première fois de l'année. Des feux allumés sur les collines et les montagnes des environs répondent au feu de la ville.

On voit donc qu'en général les feux allumés le dimanche des Brandons et à l'équinoxe de mars avaient pour but de fêter le retour de la belle saison, le triomphe du printemps sur l'hiver. Et comme nous l'avons déjà dit, cette coutume est née de superstitions que les chrétiens héritèrent du paganisme.

On assure qu'à une époque qui n'est pas très éloignée de nous, non-seulement on faisait de grands feux le dimanche des Brandons, mais qu'on dansait autour en traînant des chaînes et en tirant des coups de feu pour chasser les mauvais esprits qui habitaient, disait-on, dans l'air, à cette époque de l'année.

Mais l'origine de ces usages reste inconnu à la multitude, qui les suit sans savoir pourquoi; peu de gens savent que les *charivaris* dérivent du culte de Cybèle, déesse de la terre, dont on célébrait les fêtes et les mystères par mille contorsions et en faisant un grand bruit avec des cymbales et des instruments de toute espèce. Les bouquets attachés aux chars de foin étaient autrefois un hommage rendu à Palès, déesse des bergers, qui prenait les troupeaux sous sa protection.

On ne se doute peut-être guère que l'habitude qu'on a dans certaines localités de clouer au-dessus de la porte des habitations des oiseaux de proie, des têtes d'animaux carnassiers, des bois de cerfs, vient d'une coutume des chasseurs celtes qui rendaient

ainsi un hommage à la Divinité qui présidait à la chasse.

« Après l'établissement du christianisme, dit le doyen Bridel, une mythologie plus moderne naquit dans les Alpes de l'amalgame des vieilles superstitions avec les nouvelles : les divinités celtes, grecques et romaines disparurent, mais elles furent remplacées par des êtres fantastiques qui, sans avoir ni temples ni autels, ne laissèrent pas que d'influencer singulièrement l'ignorance et la crédulité. Tels furent ces fées, ces sylphes, dont la naissance date du moyen-âge, et qui y jouèrent un grand rôle. »

L. M.

Presse vaudoise.

Les journaux morts et les journaux vivants.

II

1830-1848.

La majorité compacte, qui menait les affaires du pays depuis plusieurs années et empêchait tout progrès constitutionnel, succomba à la fin de 1830 sous les efforts combinés d'une alliance fort hétérogène qui devait naturellement se scinder le jour de la victoire et voir ses adhérents si divers se poser en partis ennemis. De nouveaux journaux en résultent.

L'Ami de l'Eglise nationale, la *Discussion publique sur la liberté religieuse*, puis la *Gazette Evangélique*, le *Narrateur religieux* et la *Revue chrétienne* débattent successivement les intérêts de l'Eglise, pendant que les éclaircisseurs du parti démocratique : la *Constituante*, que remplace bientôt la *Gazette Vaudoise*, et les pamphlets publiés par J.-L.-B. Leresche, sous le titre du *Père Jérôme*, battent en brèche l'aristocratie déchue aussi bien que celle qui commence à surgir.

Le Dr Miéville continue à rédiger prudemment et fructueusement la *Gazette*, mais le monopole de la *Feuille des avis officiels du Canton* lui échappe et forme depuis 1832, ainsi que le *Bulletin des séances du Grand Conseil*, des publications officielles spéciales.

En revanche, dès l'année suivante, une scission éclate dans le *Nouvelliste Vaudois*. Ch. Monnard quitte la rédaction de ce journal, H. Druey, devenu son directeur, le confie plus tard à E. Gaullieur, alors rédacteur de l'*Helvétie* de Porentruy.

Une heureuse, une excellente idée fait naître le *Chroniqueur*, de M. Vulliemin, recueil historique de la Suisse romande, qui publie pendant les deux années 1836 et 1837, sous forme de journal de quinzaine, les grands souvenirs de la réformation de notre pays il y a trois siècles.

Le *Journal d'Education*, qui a paru trois ans à Yverdon sous le patronage de la Société d'utilité publique, est remplacé plus tard par l'*Instituteur primaire* que publie une réunion de régents.

D'autres journaux instructifs paraissent vers cette date : l'*Abeille* ou les soirées du village, et un *Recueil de morceaux patois*, publiés l'un et l'autre en cahiers mensuels par le libraire B. Corbaz, ainsi que les *Lectures pour les enfants*, de M. le pasteur Gailliard.

En 1838, commence à paraître la *Revue Suisse*, recueil mensuel qui sert bientôt d'organe à la plu-

part des écrivains de la Suisse romande, et en 1840, le *Courrier Suisse* journal politique représentant les intérêts du parti conservateur, en même temps que ceux de la culture intellectuelle de notre pays.

La *Feuille du canton de Vaud* est remplacée dès 1833 par le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, — un *journal de la Société des sciences médicales du canton de Vaud*, — un *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, — un *Bulletin de la Société des notaires*, — le *Droit, journal des tribunaux*, par D. Guignard, le *Journal de jurisprudence*, et nombre d'autres feuilles attestent l'activité intellectuelle de cette époque.

Nous devons mentionner encore le *Charivari de la Suisse romande*, puis le *Grelot* de J.-P. Luquiens. Le timbre des journaux et le cautionnement gênaient alors singulièrement le journalisme, non moins que le prix élevé du port, ce qui mettait parfois dans un singulier embarras notre brave Jean-Pierre, déjà condamné à l'amende et à la prison, dont il ne fut sorti par le peuple qu'en février 1845. A bout d'expédients, alors qu'il ne pouvait plus utiliser pour sa feuille que l'autographie, il avisait ses lecteurs, à la fin de chaque numéro, du nouveau titre (les *Etoiles filantes*, etc.) qu'il prendrait pour le suivant afin d'éluder la loi sur la presse et d'éviter de nouvelles condamnations.

Dès 1840 une série de petites feuilles commencèrent à se publier en dehors du chef-lieu du canton. A Vevey d'abord, la *Feuille populaire*, la *Veveysanne*, qui devient ensuite la *Patrie*, gazette démocratique et sociale, le *Peuple*, ainsi que divers journaux allemands de Weilling, Marr, etc., à Nyon, le *Phare du Léman*, les *Grèbes*, à Yverdon, un *journal politique*, par L. de Miéville, à Payerne, La Vallée et Morges des *Feuilles d'avis* qui renfermaient souvent des articles politiques ou littéraires.

Les trois principales feuilles politiques du canton, comptaient vers 1844: la *Gazette de Lausanne*, 2000 abonnés, le *Courrier Suisse*, 1000 à 1100 et le *Nouvelliste Vaudois*, 8 à 900.

Alex. M.

(La suite au prochain n°).

Lausanne, le 25 février 1868.

Messieurs,

Dans le dernier numéro du *Conteur Vaudois*, un article qui a d'autant plus de poids qu'il émane de la plume d'un homme compétent, attribue la publication des *Glanures d'un Vaudois* à M. de Grenus. Ayant connu, de très près, cette feuille hebdomadaire et ses auteurs, je crois devoir, dans l'intérêt de l'histoire, rappeler les faits qui s'y rapportent.

Le personnel de l'opposition conservatrice d'alors, de même que les chefs du mouvement de 1830, étaient tous des hommes instruits et marquants, ce qui, sans rendre la lutte moins acerbe, lui donnait une tournure de convenance parlementaire qui n'excluait pas les farces. En voici la preuve: M. Benjamin Corbaz, libraire, trop et trop peu inspiré par sa clientèle de haute société, se trouva, un jour, choqué des idées du libéralisme d'alors. Dans son courroux, il saisit la plume et écrivit au rédac-

teur du *Nouvelliste Vaudois*, M. le professeur Monnard, une verte semonce à la suite de laquelle il le pria de ne plus lui envoyer son journal. M. Benjamin Corbaz donnait, majestueusement, sa démission d'abonné au *Nouvelliste*.

M. Monnard nanti de la burlesque épître, et ne désirant pas entrer en polémique avec son adversaire, ne trouva rien de mieux que de publier telle quelle, la lettre de Benjamin Corbaz, sans rien retoucher, ni au style ni à l'orthographe.

Tout en riant, car cette lettre était vraiment risible, chacun convint que le procédé de M. Monnard était peu convenable, et la haute volée prit sous sa protection son brave et illettré champion. De martyr de la bonne cause il passa à la position d'éditeur des *Glanures d'un Vaudois*, et rendit à l'illustre professeur, une grêle de coups d'épingle entremêlée de coups de massue.

Les *Glanures* se composaient au Cercle de la Palud, maison Fraisse, au premier étage; c'est là que MM. les Membres déposaient les articles. Le triage de ces pièces et le travail de rédaction se faisaient au deuxième étage de la même maison, par le docteur Z... qui conservait les originaux, et n'envoyait à l'imprimeur que des copies. Ce ne fut qu'en juin 1836, après la mort du docteur Z..., que M. Benjamin Corbaz, faisant l'inventaire de la bibliothèque du défunt, réclama et emporta les paquets d'originaux, ficelés et étiquetés. Les adversaires des *Glanures* répondirent par la publication d'une autre feuille hebdomadaire, le *Père Jérôme*, dont l'auteur, Jean-Louis-Benjamin Leresche, ne cachait son nom à personne.

Telle est, en somme, l'histoire des *Glanures d'un Vaudois*.
J. Z.

Lausanne, le 24 février 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'ajouter quelques mots à l'article de votre dernier numéro, intitulé: Les jérémiades d'un garçon sans fortune.

Je partage entièrement la manière de voir de votre correspondant sur l'éducation actuelle des jeunes filles, car il est vraiment déplorable de voir tant de parents faibles et imprudents compromettre l'avenir de leurs filles en faussant leur éducation, et se préparer à eux-mêmes d'amers regrets.

Malheureusement, ils ne sont pas les seuls qui méritent des reproches, et l'on peut, sans crainte d'être injuste, en adresser aussi aux jeunes gens à marier.

En effet, combien n'en voit-on pas qui, au lieu de rechercher et d'apprécier les jeunes personnes simples dans leur toilette et modestes dans leurs goûts, sont plutôt portés à s'en éloigner et même à s'en moquer, et qui préfèrent avant tout celles qui portent toques et chignons, voilettes, gants glacés, etc.?

Ne sont-ils pas, en agissant ainsi, les instruments des tendances qu'ils déplorent, et ont-ils bien le droit de se plaindre si après s'être montrés plus qu'indifférents pour l'humble et douce violette, ils ne rencontrent plus autour d'eux que d'arrogants coquelicots?...

Qu'ils y réfléchissent un peu et ils verront, s'ils veulent être sincères, qu'ils pourraient aussi, pour leur bonne part, apporter remède au mal signalé par votre sensé correspondant.

Une mère de famille.